

Résultat intermédiaire  
définitif du  
3 février 2012

## Résultat intermédiaire définitif de l'offre publique d'acquisition

de

**ABB Suisse SA, Baden**

sur toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune  
en mains du public de

**Newave Energy Holding SA, Gambarogno**



**Offre publique d'acquisition** ABB Suisse SA, Baden (ABB), a rendu publique, en date du 15 décembre 2011, une offre publique d'acquisition au sens des art. 22 ss de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce de valeurs mobilières (l'Offre) portant sur toutes les actions nominatives en mains du public de Newave Energy Holding SA, Gambarogno (Newave), d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune (Action Newave).  
Le prix de l'Offre pour chaque Action Newave s'élève à CHF 56 net, en espèces, sous déduction de tout effet dilutif qui se produirait avant l'exécution de l'Offre, comme expliqué avec plus de précisions dans le prospectus d'offre du 15 décembre 2011 (le Prospectus d'Offre).

**Résultat intermédiaire** Jusqu'à l'expiration du délai de l'Offre en date du 30 janvier 2012, à 16.00 heures CET (le Délai de l'Offre), 1'469'630 Actions Newave ont été présentées à ABB. Cela correspond à 87.12% des Actions Newave visées par l'Offre. En y incluant les 1'400'101 Actions Newave acquises par ABB en vertu des contrats d'achat d'actions conclus avec les trois actionnaires principaux de Newave en date du 11 décembre 2011 (lesquels n'ont pas encore été exécutés à l'expiration du Délai de l'Offre) et les 99'603 Actions Newave détenues par Newave ou ses filiales, la participation d'ABB, à l'expiration du Délai de l'Offre, s'élève à 95.02% de tous les titres de participation (actions nominatives) et droits de vote émis par Newave.

**Conditions** Au terme du Délai de l'Offre en date du 30 janvier 2012, à 16.00 heures CET, respectivement au moment de la publication du présent résultat intermédiaire définitif, les conditions (a) et (c) prévues au paragraphe B.7 du Prospectus d'Offre sont remplies. Les conditions (b), (d), (e), (f), (g) et (h) prévues au paragraphe B.7 du Prospectus d'Offre demeurent en vigueur, conformément aux explications plus détaillées fournies à la fin du paragraphe B.7 du Prospectus d'Offre. Sous réserve de la satisfaction des conditions (b), (d), (e), (f), (g) et (h) prévues au paragraphe B.7 du Prospectus d'Offre, ABB déclare l'Offre avenue.

**Délai supplémentaire d'acceptation** Conformément au Prospectus d'Offre un délai de 10 jours de bourse a été fixé en vue d'une acceptation ultérieure de l'Offre. Ce délai supplémentaire d'acceptation court du 6 février 2012 au 17 février 2012, à 16.00 heures CET.

**Paiement du prix de l'Offre / Jour d'exécution** Le paiement du prix de l'Offre sera effectué, selon toutes prévisions, en date du 27 février 2012, pour toutes les Actions Newave valablement présentées pendant le Délai de l'Offre et le délai supplémentaire d'acceptation. Demeure réservée la satisfaction des conditions encore en vigueur prévues au para. B.7 du Prospectus d'Offre (cf. supra).

**Acceptation de l'Offre** Les actionnaires qui souhaiteraient accepter l'Offre pendant le délai supplémentaire d'acceptation sont priés de se conformer aux instructions de leur banque de dépôt.

**Restrictions à l'Offre** Les restrictions à l'Offre contenus dans le Prospectus d'Offre demeurent en vigueur.

**Décote et annulation** Comme expliqué dans le Prospectus d'Offre, ABB se réserve notamment le droit de procéder à la décote des Actions Newave de la SIX Swiss Exchange et de requérir l'annulation des Actions Newave non présentées à l'Offre respectivement de prévoir dans le cadre d'une fusion que les actionnaires seront contraints de choisir un dédommagement, dans la mesure où les exigences légales y relatives sont remplies.

**Documentation** Référence est faite au Prospectus d'Offre pour plus de détails, lequel peut être obtenu rapidement et sans frais, en allemand et en français, auprès de Credit Suisse AG, Zurich (Tél.: +41 44 333 43 85; Fax: +41 44 333 35 93; E-Mail: equity.prospectus@credit-suisse.com). Le Prospectus d'Offre ainsi que toutes informations relatives à l'Offre sont également disponibles sous le lien [www.abb.com/newaveoffer](http://www.abb.com/newaveoffer).

### BANQUE MANDATEE CREDIT SUISSE AG

	Numéro-valeur	ISIN	Ticker-Symbole
Newave Energy Holding SA Actions nominatives non présentées	3 041 731	CH 003 041731 2	NWEN
Actions nominatives présentées (deuxième ligne de négoce)	14 527 586	CH 014 527586 0	NWENE

Investment Banking • Private Banking • Asset Management

CREDIT SUISSE